TRAFFIC

Termes de Référence

TITRE:	Juriste consultant en veille/suivi judiciaire et compilation de données
LIEU:	Morondava, Madagascar
SUPERVISEURS:	TRAFFIC Legal Officer, LEMUR CWC Project Manager

CONTEXTE ORGANISATIONNEL

TRAFFIC est l'une des principales organisations non gouvernementales travaillant au niveau mondial sur le commerce d'espèces sauvages dans le contexte à la fois de la conservation de la biodiversité et du développement durable.

TRAFFIC est une organisation caritative et une société à responsabilité limitée enregistrée au Royaume-Uni. Le siège social de TRAFFIC, basé à Cambridge au Royaume-Uni, assure les fonctions de direction au niveau mondial, de programmation, de coordination interrégionale, et de gestion. Le travail de TRAFFIC au niveau local est mis en œuvre par des bureaux de programme fonctionnant sous le patronage de l'organisation caritative britannique, lesquels mettent en œuvre des activités dans un ou plusieurs pays où TRAFFIC vise à contribuer à la réalisation des résultats prioritaires du programme. TRAFFIC travaille en alliance stratégique avec l'UICN et le WWF sur les questions liées au commerce des espèces sauvages.

CONTEXTE DU POSTE

Dans le cadre du projet LEMUR CWC (« Law Enforcement in Madagascar : A United Response to Combating Wildlife Crime »), TRAFFIC est à la recherche d'un consultant pour suivre les dossiers contentieux de commerce illégal d'espèces sauvages en cours dans la région Menabe. Le projet LEMUR CWC est mis en œuvre par TRAFFIC, avec le soutien financier du Bureau international des stupéfiants et de l'application de la loi du Département d'Etat des Etats-Unis (INL). Le projet vise à renforcer les capacités des autorités chargées de l'application de la loi en matière de commerce illégal d'espèces sauvages. Le consultant appuiera le juriste du projet (TRAFFIC Legal Officer) à travers la collecte proactive et l'analyse des informations sur les dossiers contentieux en cours dans la région Menabe, en vue d'épauler les acteurs du système pénal dans le cadre de la poursuite des infractions liées au commerce illégal d'espèces sauvages.

RESPONSABILITES

Les missions du consultant consisteront à :

- 1. Etablir et maintenir le contact avec les autorités régionales compétentes en matière de poursuite des infractions liées au commerce illégal d'espèces sauvages. Mettre en place une stratégie de communication et d'échange d'information avec les acteurs concernés, en collaboration étroite avec le juriste du projet (TRAFFIC Legal Officer).
- Collecter et analyser les informations liées aux affaires en cours dans la région Menabe et effectuer le suivi des procédures pénales (saisie, arrestation, déferrement, audiences, jugement, appel, application des peines, etc.).
- 3. Saisir les informations pertinentes dans la base de données de TRAFFIC à l'aide de modèles et procédures standard.
- 4. Rédiger ponctuellement et à la demande de l'équipe du projet des analyses juridiques succinctes concernant certains des dossiers contentieux suivis.
- 5. Apporter des contributions dans la rédaction des rapports analytiques, qui visent à (i) évaluer la conformité des procédures judiciaires, des résolutions et des sanctions avec les dispositions légales en vertu de la loi malgache, et (ii) identifier les tendances, forces, faiblesses et défis dans la manière dont les dossiers contentieux liés au CIES font l'objet d'enquêtes, de poursuites et de jugements.

TRAFFIC

6. Fournir un appui juridique ponctuel aux acteurs du système pénal, en fonction des besoins. Si nécessaire, planifier et organiser des séances de partage de bonnes pratiques et diffusion des textes de loi avec les acteurs concernés.

DUREE DU CONTRAT

La mission de consultance proposée par TRAFFIC nécessite un engagement à temps partiel (nombre de jours par mois variable selon le nombre de dossiers à suivre), compatible avec l'exercice d'autres responsabilités professionnelles à temps partiel. Le contrat sera établi pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la signature du contrat. Le contrat pourra être prolongé, sous réserve de la disponibilité des fonds et de performances satisfaisantes.

REMUNERATION

Le consultant recevra un premier paiement à la signature du contrat. Le solde, y compris les sommes liées aux déplacements éventuels sera payé à la date d'échéance du contrat sur présentation des justificatifs et après réception et évaluation de la conformité des livrables.

Les déplacements à plus de 50 km hors de Morondava (pour les réunions, l'assistance des enquêteurs dans leurs fonctions et/ou la participation aux audiences) seront pris en charge par TRAFFIC.

LIVRABLES

Lors de son intervention, le consultant doit remettre :

- A la fin de chaque mois :
 - ✓ Un (01) rapport quantitatif indiquant le nombre de réunions, d'appels téléphoniques et de courriels échangés avec les enquêteurs, les procureurs et les juges.
 - ✓ Les formulaires ArcGIS de tous les dossiers en cours, dûment complétés et mis à jour.
- En fin de contrat :
 - ✓ Un (01) rapport final de 4 à 6 pages comprenant une analyse juridique des cas suivis ainsi qu'une liste des enseignements tirés, des problèmes rencontrés et des recommandations, entre autres.

PROFIL RECHERCHE

- Diplôme universitaire de premier cycle (licence) en droit, criminologie ou domaine connexe obligatoire, et diplôme de troisième cycle (doctorat) souhaitable dans les mêmes domaines.
- L'enregistrement en tant qu'avocat professionnel sera considéré comme un sérieux avantage.
- Connaissance approfondie des lois et réglementations malagasy en matière de protection de l'environnement (en général) et de commerce d'espèces sauvages (en particulier).
- Solides compétences en recherche et analyse juridique, en particulier dans le domaine pénal.
- Compétences relationnelles et expérience en matière de coopération avec les praticiens du droit (OPJ, magistrats, greffiers, etc.).
- Citoyenneté malgache ou statut de résident permanent (condition essentielle).
- Disponibilité pour effectuer des déplacements à l'intérieur de Madagascar.
- Bon niveau de français (parlé et écrit) et de malgache (parlé et écrit). La maîtrise de l'anglais (connaissance théorique et pratique) sera considérée comme un atout.
- Compétences informatiques de base (utilisation de Microsoft Excel).
- Toute expérience antérieure en matière de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages, d'observation judiciaire et/ou d'analyse et évaluation des processus judiciaires sera considérée comme un atout.

SUPERVISION

Le consultant travaillera sous la supervision directe du juriste du projet (TRAFFIC Legal Officer) et rendra compte au chef du projet (LEMUR CWC Project Manager).

TRAFFIC

ENVOI DES CANDIDATURES

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer un CV détaillé, une lettre de motivation (en français) et une offre financière en veillant à indiquer un numéro de téléphone, une photo et 3 références professionnelles. Les candidatures devront être envoyées par mail à volatiana.randriamanantsoa@traffic.org avec en objet : « TRAFFIC – Consultant basé à Morondava ».

Date limite d'envoi des candidatures : **31 décembre 2022 à minuit**. Les dossiers qui ne respectent pas les conditions d'envoi seront rejetés.

* Le consultant devra s'assurer au préalable qu'il ou elle est en mesure d'honorer au titre de cette mission toutes ses obligations fiscales ainsi que le paiement de cotisations sociales en vertu des lois en vigueur à Madagascar.